

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION
DES DECHETS DE L'AUBE**

SEANCE DU MARDI 24 MARS 2015

Date de convocation :
11 mars 2015

Date d'affichage :
11 mars 2015

Nombre de membres
du Comité Syndical : 41

Nombre de membres
en exercice : 41

Membres présents : 37

Pouvoir : 1

OBJET : 2015/C03/01

**Compte de gestion et
Compte administratif
2014**

Acte rendu exécutoire le :

01 AVR. 2015

Après dépôt en Préfecture le :

31 MARS 2015

Et publication le :

01 AVR. 2015

La Présidente,


Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille quinze
Le 24 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (37) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM Nicolas JUILLET, Patrick DYON et Pascal LANDREAT,
Vice-Présidents,

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD,
Bruno BAUDOUX, Thierry BLASCO, Christian BLASSON,
Paul CANTRAINE, Claude CHAPELLE, Patrice CORPELET,
Daniel DEMOISSON, Francis DRUMIGNY, Bruno FARINE,
Christian GUENELON, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER,
Marcel HURILLON, Pierre JOBARD, Jean JOUANET,
Bertrand JOURNE, Michel LAMY, David LELUBRE,
Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, Alain MOSER,
Pierre PESCAROLO, Henri PETIT DE BANTEL, Jacqueline PROTIN,
Dominique ROBERT, Serge SAUNOIS, Michel SIMONNOT,
Marcel SPILMANN, Christian TRICHE, Jean-Pierre VEREECKE,
Jean-Michel VIART.

Absents ou excusés (3):

MM. Roland BROQUET, Jacques CHARLAT, Michel JACOB.

Pouvoirs (1) :

M. Christian BRANLE représenté par M. Nicolas JUILLET,

Préfecture de l'Aube

31 MARS 2015

Compte de gestion et Compte administratif 2014

Le Comité Syndical, réuni sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice correspondant :

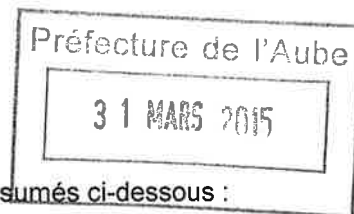
CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion 2014.

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le Receveur syndical, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Etant précisé que Madame Danièle Boeglin, présidente du SDEDA, n'a pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré par,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
37	0	0



VOTE et ARRETE les résultats définitifs du compte administratif 2014 tels que résumés ci-dessous :

Compte administratif		Dépenses	Recettes	Solde (+ou-)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2014	16 604 910,84 €	15 194 242,50 €	-1 410 668,34 €
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		3 149 334,46€	3 149 334,46 €
	Excédent ou déficit global	16 604 910,84 €	18 343 576,96€	1 738 666,12 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2014	68 013,29 €	54 671,95 €	- 13 341,34 €
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	14 944,16 €		- 14 944,16 €
	Excédent ou déficit global	82 957,45 €	54 671,95 €	- 28 285,50 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2014	Fonctionnement			
	Investissement	13 500,00 €		- 13 500,00 €
Résultats cumulés (y compris les restes à réaliser)		16 701 368,29 €	18 398 248,91 €	1 696 880,62 €

ADOpte le compte administratif 2014.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 31 mars 2015
La Présidente

Danièle BOEGLIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION
DES DECHETS DE L'AUBE**

SEANCE DU MARDI 24 MARS 2015

Date de convocation :
11 mars 2015

Date d'affichage :
11 mars 2015

Nombre de membres
du Comité Syndical : 41

Nombre de membres
en exercice : 41

Membres présents : 37

Pouvoir : 1

OBJET : 2015/C03/02

**Fixation de la cotisation
des collectivités
adhérentes au SDEDA
pour 2015**

Acte rendu exécutoire le :

01 AVR. 2015

Après dépôt en Préfecture le :

31 MARS 2015

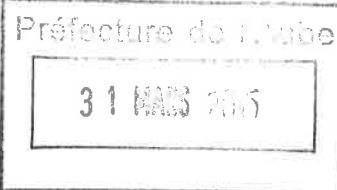
Et publication le :

01 AVR. 2015

La Présidente,


Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille quinze
Le 24 mars à 17 heures 30.



Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (37) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM Nicolas JUILLET, Patrick DYON et Pascal LANDREAT,
Vice-Présidents,

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD,
Bruno BAUDOUX, Thierry BLASCO, Christian BLASSON,
Paul CANTRAINE, Claude CHAPELLE, Patrice CORPELET,
Daniel DEMOISSON, Francis DRUMIGNY, Bruno FARINE,
Christian GUENELON, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER,
Marcel HURILLON, Pierre JOBARD, Jean JOUANET,
Bertrand JOURNE, Michel LAMY, David LELUBRE,
Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, Alain MOSER,
Pierre PESCAROLO, Henri PETIT DE BANTEL, Jacqueline PROTIN,
Dominique ROBERT, Serge SAUNOIS, Michel SIMONNOT,
Marcel SPILMANN, Christian TRICHE, Jean-Pierre VEREECKE,
Jean-Michel VIART.

Absents ou excusés (3):

MM. Roland BROQUET, Jacques CHARLAT, Michel JACOB.

Pouvoirs (1) :

M. Christian BRANLE représenté par M. Nicolas JUILLET.

Fixation de la cotisation des collectivités adhérentes au SDEDA pour 2015

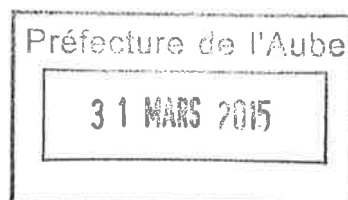
Madame la Présidente rappelle à l'assemblée, que conformément à l'article 10 des statuts, la cotisation des personnes morales membres est destinée au financement des dépenses d'administration générale.

Vu le Débat d'orientation budgétaire 2015 présenté lors de sa séance du 17 février 2015,

Vu le projet de Budget Primitif 2015 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré par,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
38	0	0



LE COMITE SYNDICAL

DECIDE de fixer la cotisation 2015 à **1,00 € par habitant**.

RAPPELLE que le montant de la cotisation est calculé sur la base de la population INSEE 2012.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 31 mars 2015
La Présidente

A circular stamp with a central emblem and text around the perimeter. A large, stylized signature is written over the stamp. Below the signature, the name "Danièle BOEGLIN" is printed.

Danièle BOEGLIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION
DES DECHETS DE L'AUBE**

SEANCE DU MARDI 24 MARS 2015

Date de convocation :
11 mars 2015

Date d'affichage :
11 mars 2015

Nombre de membres
du Comité Syndical : 41

Nombre de membres
en exercice : 41

Membres présents : 37

Pouvoir : 1

OBJET : 2015/C03/03

**Affectation du résultat
consolidé de l'exercice
2014**

Acte rendu exécutoire le :

01 AVR. 2015

Après dépôt en Préfecture le :

31 MARS 2015

Et publication le :

01 AVR. 2015

La Présidente,


Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille quinze
Le 24 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (37) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM Nicolas JUILLET, Patrick DYON et Pascal LANDREAT,
Vice-Présidents,

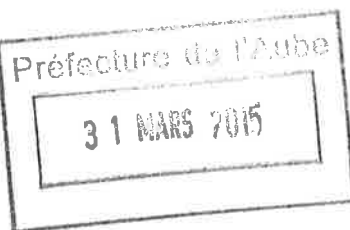
Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD,
Bruno BAUDOIX, Thierry BLASCO, Christian BLASSON,
Paul CANTRAINE, Claude CHAPELLE, Patrice CORPELET,
Daniel DEMOISSON, Francis DRUMIGNY, Bruno FARINE,
Christian GUENELON, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER,
Marcel HURILLON, Pierre JOBARD, Jean JOUANET,
Bertrand JOURNE, Michel LAMY, David LELUBRE,
Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, Alain MOSER,
Pierre PESCAROLO, Henri PETIT DE BANTEL, Jacqueline PROTIN,
Dominique ROBERT, Serge SAUNOIS, Michel SIMONNOT,
Marcel SPILMANN, Christian TRICHE, Jean-Pierre VEREECKE,
Jean-Michel VIART.

Absents ou excusés (3):

MM. Roland BROQUET, Jacques CHARLAT, Michel JACOB.

Pouvoirs (1) :

M. Christian BRANLE représenté par M. Nicolas JUILLET.



Affectation du résultat consolidé de l'exercice 2014

Vu l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé dans sa séance du 24 mars 2015, le compte administratif 2014 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 1 738 666,12 €,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un déficit de 28 285,50 € et un solde de restes à réaliser de - 13 500,00 € entraînant un besoin de financement,

Considérant les besoins recensés par l'exercice 2014,

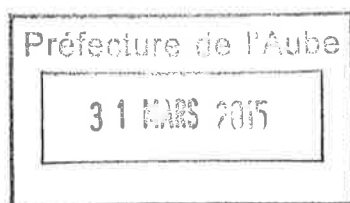
Considérant la nécessité de couvrir les besoins actuels et futurs d'investissement,

LE COMITE SYNDICAL

Vote		
Pour	Contre	Abstention
38	0	0

DECIDE d'affecter au budget de l'exercice 2015 le résultat comme suit :

- Report en section d'investissement – article D001, la somme de 28 285,50 €
- Couverture du besoin de financement – article 1068, la somme 41 785,50 €
- Report en section de Fonctionnement – article R002, la somme de 1 696 880,62 €



Extrait certifié conforme,
Troyes, le 31 mars 2015
La Présidente



Danièle BOEGLIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION
DES DECHETS DE L'AUBE**

SEANCE DU MARDI 24 MARS 2015

Date de convocation :
11 mars 2015

Date d'affichage :
11 mars 2015

Nombre de membres
du Comité Syndical : 41

Nombre de membres
en exercice : 41

Membres présents : 37

Pouvoir : 1

OBJET : 2015/C03/04

Budget primitif 2015

Acte rendu exécutoire le :

01 AVR. 2015

Après dépôt en Préfecture le :

31 MARS 2015

Et publication le :

01 AVR. 2015

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille quinze
Le 24 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (37) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM Nicolas JUILLET, Patrick DYON et Pascal LANDREAT,
Vice-Présidents,

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD,
Bruno BAUDOUX, Thierry BLASCO, Christian BLASSON,
Paul CANTRAINE, Claude CHAPELLE, Patrice CORPELET,
Daniel DEMOISSON, Francis DRUMIGNY, Bruno FARINE,
Christian GUENELON, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER,
Marcel HURILLON, Pierre JOBARD, Jean JOUANET,
Bertrand JOURNE, Michel LAMY, David LELUBRE,
Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, Alain MOSER,
Pierre PESCAROLO, Henri PETIT DE BANTEL, Jacqueline PROTIN,
Dominique ROBERT, Serge SAUNOIS, Michel SIMONNOT,
Marcel SPILMANN, Christian TRICHE, Jean-Pierre VEREECKE,
Jean-Michel VIART.

Absents ou excusés (3):

MM. Roland BROQUET, Jacques CHARLAT, Michel JACOB.

Pouvoirs (1) :

M. Christian BRANLE représenté par M. Nicolas JUILLET.

Préfecture de l'Aube

31 MARS 2015

Budget primitif 2015

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'avis du bureau syndical du 24 mars 2015,

Vu la délibération n°2015/C03/03 du 24 mars 2015 concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2015,

Entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Danièle BOEGLIN, Présidente

Après en avoir délibéré par,

Vote

Pour	Contre	Abstention
38	0	0

ADOpte le Budget Primitif 2015 du SDEDA arrêté en dépenses et en recettes à la somme de :

- Section d'investissement : 85 010,86 € dont 13 500,00 € de restes à réaliser
- Section de fonctionnement : 17 164 072,62 €

FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
002	Résultat de fonctionnement reporté		1 696 880,62 €
022	Dépenses imprévues		
023	Virement à la section d'investissement		
011	Charges à caractère général	12 707 947,36 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	428 300,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	3 927 100,00 €	
66	Charges financières	3 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	54 500,00 €	
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	43 225,26 €	1 000,00 €
013	Atténuations de charges		30 200,00 €
70	Dotations, subventions et participations		
74	Dotations, subventions et participations		11 393 892,00 €
75	Autres produits de gestion courante		4 001 000,00 €
77	Produits exceptionnels		41 100,00 €
	TOTAL	17 164 072,62 €	17 164 072,62 €

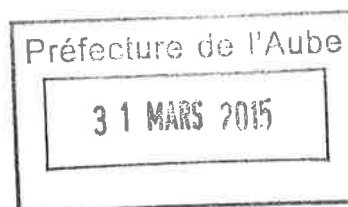
INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	28 285,50 €	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		41 785,50 €
020	Dépenses imprévues		
021	Virement de la section de fonctionnement		
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	1 000,00 €	43 225,36 €
20	Immobilisations incorporelles	9 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	46 725,36 €	
	TOTAL	85 010,86 €	85 010,86 €

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 31 mars 2015
La Présidente



Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION
DES DECHETS DE L'AUBE**

SEANCE DU MARDI 24 MARS 2015

Date de convocation :
11 mars 2015

Date d'affichage :
11 mars 2015

Nombre de membres
du Comité Syndical : 41

Nombre de membres
en exercice : 41

Membres présents : 37

Pouvoir : 1

OBJET : 2015/C03/05

**Désignation des
membres de la
commission consultative
des services publics
locaux**

Acte rendu exécutoire le :

01 AVR. 2015

Après dépôt en Préfecture le :

31 MARS 2015

Et publication le :

01 AVR. 2015

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille quinze
Le 24 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (37) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM Nicolas JUILLET, Patrick DYON et Pascal LANDREAT,
Vice-Présidents,

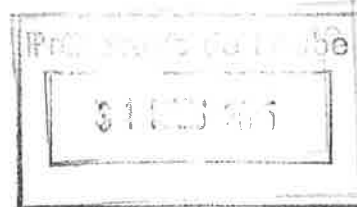
Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Bruno BAUDOUX, Thierry BLASCO, Christian BLASSON, Paul CANTRAINE, Claude CHAPELLE, Patrice CORPELET, Daniel DEMOISSON, Francis DRUMIGNY, Bruno FARINE, Christian GUENELON, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Pierre JOBARD, Jean JOUANET, Bertrand JOURNE, Michel LAMY, David LELUBRE, Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, Alain MOSER, Pierre PESCAROLO, Henri PETIT DE BANTEL, Jacqueline PROTIN, Dominique ROBERT, Serge SAUNOIS, Michel SIMONNOT, Marcel SPILMANN, Christian TRICHE, Jean-Pierre VEREECKE, Jean-Michel VIART.

Absents ou excusés (3):

MM. Roland BROQUET, Jacques CHARLAT, Michel JACOB.

Pouvoirs (1) :

M. Christian BRANLE représenté par M. Nicolas JUILLET.



Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le SDEDA est compétent pour le traitement des ordures ménagères sur son périmètre et poursuit à ce titre un projet de création d'une plateforme de valorisation des déchets. Dans ce cadre, le SDEDA envisage de confier la conception, la construction et l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique des déchets dans le cadre d'une délégation de service public au sens des articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Considérant que le code général des collectivités territoriales prévoit la création, dans les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants, d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par une convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Considérant que cette commission, présidée par la Présidente ou son représentant, est constituée de membres du Comité Syndical et de représentants d'associations locales,

Considérant que l'assemblée délibérante peut charger, par délégation et dans les conditions qu'elle fixe, l'organe exécutif de saisir pour avis la commission sur les projets visés par l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de désigner les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Madame la Présidente expose ensuite aux membres de l'assemblée :

1°) Lors de la dernière séance du comité syndical en date du 17 février 2015, les délégués ont décidé de fixer les modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la façon suivante :

- ✓ les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir : 5 titulaires et 5 suppléants.
- ✓ les listes doivent indiquer les noms et prénoms des candidats, aux postes de titulaires et de suppléants.
- ✓ les listes pouvaient être déposées auprès du secrétariat de Madame la Présidente jusqu'au 24 mars 2015 à 17h00.

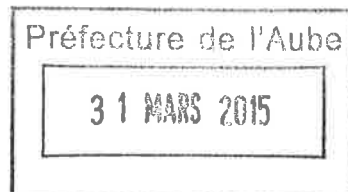
2°) Une seule liste a été déposée :

- ✓ Membres titulaires :
 - ✓ Monsieur Thierry BLASCO
 - ✓ Monsieur David LELUBRE
 - ✓ Monsieur Jean-Pierre VEREECKE
 - ✓ Monsieur Marcel HURILLON
 - ✓ Madame Annie GREMILLET
- ✓ Membres suppléants :
 - ✓ Monsieur Patrick MAUFROY
 - ✓ Monsieur Claude CHAPELLE
 - ✓ Monsieur Bertrand JOURNE
 - ✓ Monsieur Bruno MEUNIER
 - ✓ Monsieur Jean-Pierre ABEL

Elle rappelle enfin que l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission Consultative des Services Publics Locaux s'effectue au scrutin secret à la proportionnelle au plus fort reste.

VU l'article 5 de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,
VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1413-1,
VU sa délibération en date du 17 février 2015 relative au dépôt des listes des candidats,
Après en avoir délibéré,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
38	0	0



LE COMITE SYNDICAL

PREND ACTE des résultats de l'élection, au scrutin secret, à laquelle il a été procédé :

- ✓ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38
- ✓ A déduire bulletins blancs et nuls : 00
- ✓ Nombre des suffrages exprimés : 38
- ✓ A obtenu la liste des candidats présentée : 38 voix

PROCLAME élus les membres titulaires de la Commission Consultative des Services Publics Locaux suivants :

- ✓ Monsieur Thierry BLASCO
- ✓ Monsieur David LELUBRE
- ✓ Monsieur Jean-Pierre VEREECKE
- ✓ Monsieur Marcel HURILLON
- ✓ Madame Annie GREMILLET

PROCLAME élus les membres suppléants de la Commission Consultative des Services Publics Locaux suivants :

- ✓ Monsieur Patrick MAUFROY
- ✓ Monsieur Claude CHAPELLE
- ✓ Monsieur Bertrand JOURNE
- ✓ Monsieur Bruno MEUNIER
- ✓ Monsieur Jean-Pierre ABEL

DESIGNE, au titre de représentants d'associations locales :

- ✓ Monsieur Joël AUDIGE, président de l'Association de Défense des Consommateurs de l'Aube, ou son représentant,
- ✓ Monsieur Pierre BENOIT président de l'association Fédération Audoise de Protection de la Nature et de l'Environnement (FAPNATE), ou son représentant.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 31 mars 2015
La Présidente

A circular official stamp of the 'Commissariat à l'Élimination des Déchets Industriels' is partially visible behind a large, stylized handwritten signature.

Danièle BOEGLIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION
DES DECHETS DE L'AUBE**

SEANCE DU MARDI 24 MARS 2015

Date de convocation :
11 mars 2015

Date d'affichage :
11 mars 2015

Nombre de membres
du Comité Syndical : 41

Nombre de membres
en exercice : 41

Membres présents : 37

Pouvoir : 1

OBJET : 2015/C03/06

**Saisine pour avis de la
Commission consultative
des services publics
locaux**

Acte rendu exécutoire le :

01 AVR. 2015

Après dépôt en Préfecture le :

31 MARS 2015

Et publication le :

01 AVR. 2015

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille quinze
Le 24 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (37) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM Nicolas JUILLET, Patrick DYON et Pascal LANDREAT,
Vice-Présidents,

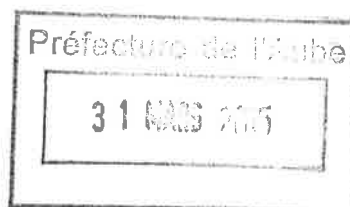
Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD,
Bruno BAUDOUX, Thierry BLASCO, Christian BLASSON,
Paul CANTRAINE, Claude CHAPELLE, Patrice CORPELET,
Daniel DEMOISSON, Francis DRUMIGNY, Bruno FARINE,
Christian GUENELON, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER,
Marcel HURILLON, Pierre JOBARD, Jean JOUANET,
Bertrand JOURNE, Michel LAMY, David LELUBRE,
Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, Alain MOSER,
Pierre PESCAROLO, Henri PETIT DE BANTEL, Jacqueline PROTIN,
Dominique ROBERT, Serge SAUNOIS, Michel SIMONNOT,
Marcel SPILMANN, Christian TRICHE, Jean-Pierre VEREECKE,
Jean-Michel VIART.

Absents ou excusés (3):

MM. Roland BROQUET, Jacques CHARLAT, Michel JACOB.

Pouvoirs (1) :

M. Christian BRANLE représenté par M. Nicolas JUILLET.



Saisine pour avis de la Commission consultative des services publics locaux

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le SDEDA est compétent pour le traitement des ordures ménagères sur son périmètre et poursuit à ce titre un projet de création d'une plateforme de valorisation des déchets. Dans ce cadre, le SDEDA envisage de confier la conception, la construction et l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique des déchets dans le cadre d'une délégation de service public au sens des articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Considérant que l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise que tout projet de délégation de service public, de contrat de partenariat ou de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, doit être présenté pour avis à la Commission Consultative des Services Publics Locaux et que cette commission doit être saisie par l'organe délibérant, il est demandé aux membres du comité syndical de bien vouloir autoriser la saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux afin qu'elle émette un avis, dans l'hypothèse de la passation d'une délégation de service public pour la création et l'exploitation d'une unité de valorisation des déchets.

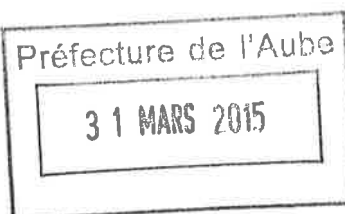
VU le Code Général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1411- 4 et L.1413-1,

VU la délibération en date du 17 février 2015 relative au dépôt des listes des candidats,

VU le rapport présentant le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire,

Après en avoir délibéré,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
38	0	0



LE COMITE SYNDICAL

AUTORISE Madame la Présidente à saisir pour avis la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans l'hypothèse de la passation d'une délégation de service public pour la création et l'exploitation d'une unité de valorisation des déchets.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 31 mars 2015
La Présidente

Danièle BOEGLIN

The signature is a large, stylized cursive mark. To its left is a circular official stamp of the SDEDA (Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube) with the text "Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube" and "1974".

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION
DES DECHETS DE L'AUBE**

SEANCE DU MARDI 24 MARS 2015

Date de convocation :
11 mars 2015

Date d'affichage :
11 mars 2015

Nombre de membres
du Comité Syndical : 41

Nombre de membres
en exercice : 41

Membres présents : 37

Pouvoir : 1

OBJET : 2015/C03/07

**Désignation des
membres de la
commission de
délégation de service
public**

Acte rendu exécutoire le :

01 AVR. 2015

Après dépôt en Préfecture le :

31 MARS 2015

Et publication le :

01 AVR. 2015

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille quinze
Le 24 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (37) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM Nicolas JUILLET, Patrick DYON et Pascal LANDREAT,
Vice-Présidents,

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD,
Bruno BAUDOUX, Thierry BLASCO, Christian BLASSON,
Paul CANTRAINE, Claude CHAPELLE, Patrice CORPELET,
Daniel DEMOISSON, Francis DRUMIGNY, Bruno FARINE,
Christian GUENELON, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER,
Marcel HURILLON, Pierre JOBARD, Jean JOUANET,
Bertrand JOURNE, Michel LAMY, David LELUBRE,
Patrick MAUFROY, Bruno MEUNIER, Alain MOSER,
Pierre PESCAROLO, Henri PETIT DE BANTEL, Jacqueline PROTIN,
Dominique ROBERT, Serge SAUNOIS, Michel SIMONNOT,
Marcel SPILMANN, Christian TRICHE, Jean-Pierre VEREECKE,
Jean-Michel VIART.

Absents ou excusés (3):

MM. Roland BROQUET, Jacques CHARLAT, Michel JACOB.

Pouvoirs (1) :

M. Christian BRANLE représenté par M. Nicolas JUILLET.

Préfecture de l'Aube

31 MARS 2015

Désignation des membres de la commission de délégation de service public

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le SDEDA est compétent pour le traitement des ordures ménagères sur son périmètre et poursuit à ce titre un projet de création d'une plateforme de valorisation des déchets. Dans ce cadre, le SDEDA envisage de confier la conception, la construction et l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique des déchets dans le cadre d'une délégation de service public au sens des articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Considérant que la commission de délégation de service public, présidée par le Président du syndicat ou son représentant, est constituée de membres du Comité Syndical.

Considérant qu'il convient de désigner les membres de la commission chargée de l'examen des dossiers relatifs aux procédures de délégations de service public,

Madame la Présidente expose ensuite aux membres de l'assemblée :

1°) Lors de la dernière séance du comité syndical en date du 17 février 2015, les délégués ont décidé de fixer les modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public de la façon suivante :

- ✓ les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir : 5 titulaires et 5 suppléants.
- ✓ les listes doivent indiquer les noms et prénoms des candidats, aux postes de titulaires et de suppléants.
- ✓ les listes pouvaient être déposées auprès du secrétariat de Madame la Présidente jusqu'au 24 mars 2015 à 17h00.

2°) Une seule liste a été déposée :

- ✓ Membres titulaires :
 - ✓ M. Jean-Pierre ABEL
 - ✓ M. Daniel DEMOISSON
 - ✓ M. Nicolas JUILLET
 - ✓ M. Bertrand JOURNE
 - ✓ M. Pascal LANDREAT

- ✓ Membres suppléants :
 - ✓ M. Jean-Jacques ARNAUD
 - ✓ M. Patrick DYON
 - ✓ M. Jean-Michel HUPFER
 - ✓ M. Jean JOUANET
 - ✓ M. Patrick MAUFROY

Elle rappelle enfin que l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission Consultative des Services Publics Locaux s'effectue au scrutin secret à la proportionnelle au plus fort reste.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1411-5 alinéa 2, D.1411-3, D.1411-4 et D. 1411-5 ;

VU sa délibération en date du 17 février 2015 relative au dépôt des listes des candidats,

LE COMITE SYNDICAL

PREND ACTE des résultats de l'élection, au scrutin secret, à laquelle il a été procédé :

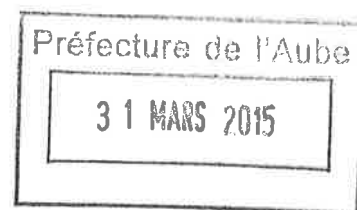
- ✓ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38
- ✓ A déduire bulletins blancs et nuls : 00
- ✓ Nombre des suffrages exprimés : 38
- ✓ A obtenu la liste des candidats présentée : 38 voix

PROCLAME élus les membres titulaires de la Commission de Délégation de Service Public suivants :

- ✓ M. Jean-Pierre ABEL
- ✓ M. Daniel DEMOISSON
- ✓ M. Nicolas JUILLET
- ✓ M. Bertrand JOURNE
- ✓ M. Pascal LANDREAT

PROCLAME élus les membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public suivants :

- ✓ M. Jean-Jacques ARNAUD
- ✓ M. Patrick DYON
- ✓ M. Jean-Michel HUPFER
- ✓ M. Jean JOUANET
- ✓ M. Patrick MAUFROY



PRECISE par ailleurs, siègent à la commission de délégation de service public avec voix consultative, conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

- ✓ le comptable public du Syndicat ;
- ✓ un représentant du Ministre chargé de la concurrence.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 31 mars 2015
La Présidente



Danièle BOEGLIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.